

Message à destination des étudiants souhaitant s'inscrire en Master MEEF dans les mentions 1er degré, PIF, et 2nd degré parcours ETP et NSI (Formation continue et reprise d'étude)

ATTENTION

Seuls les étudiants en formation initiale peuvent s'inscrire en ligne. Les étudiants relevant de la formation continue ou de la reprise d'étude doivent suivre la procédure ci-après. En cas de doutes, n'hésitez pas à contacter le service scolarité à l'adresse inspe-scolarite-contact@univ-lorraine.fr

Afin de faciliter votre affectation sur votre lieu de stage, nous vous prions de bien vouloir procéder à votre inscription dans les meilleurs délais et si possible, **avant le 19 juillet 2023**.

Procédure pour réaliser votre inscription administrative :

Vous trouverez en pièces jointes la liste des pièces demandées ainsi que le RIB de l'UL. Merci de nous retourner votre **dossier complet** par voie postale à l'adresse suivante :

INSPE de Lorraine, Service Scolarité, INSCRIPTION,

5 rue Paul Richard,

54320 Maxéville

Frais relevant de la reprise d'étude :

- **Frais d'inscription : 243 €** par virement (les modalités figurent sur le RIB de l'UL) ou par **chèque** à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Lorraine (inscrire NOM-Prénom de l'étudiant au dos du chèque).
- **Frais spécifiques de formation continue** : que vous ayez ou non une prise en charge de l'employeur ou d'un organisme, vous devez fournir un chèque de **250€**, à l'ordre de L'agent comptable de l'Université de Lorraine (**inscrire NOM - Prénom de l'étudiant au dos du chèque**).

Le service formation continue se tient à votre disposition pour répondre à vos questions :

inspe-sidp-contact@univ-lorraine.fr

L'INSPE de Lorraine est fermée du 22 juillet au 15 août 2023 inclus.

Si toutefois vous n'avez pas encore procédé à votre inscription, vous pourrez toujours le faire, mais sans assistance durant cette période.